



Relation d'aide selon une éthique chrétienne

Charte

Notre identité

La Barque est un lieu de relation d'aide selon une éthique chrétienne. Elle est une association à but non lucratif, indépendante de toute église et reconnue d'utilité publique.

Notre vision

Nous considérons chaque personne comme unique. Elle chemine dans la vie en traversant différentes étapes de développement, alternant des périodes de joie et de tristesse, de calme et de crise, d'espoir et de désespoir, de foi et d'incrédulité.

- Nous accompagnons sous forme d'entretiens toute personne¹ qui le désire dans une perspective psychologique et spirituelle.
- La dimension spirituelle est intégrée à l'offre d'accompagnement dans le respect du vécu et des croyances de la personne.
- Nous croyons que la foi chrétienne est une ressource importante dans un processus de cheminement intérieur.
- Dieu désire restaurer en toute personne la capacité d'aimer et de vivre des relations dans la liberté.

Notre mission

- Ecouter et accueillir la réalité du vécu, des besoins et des attentes de la personne.
- Accompagner la personne à développer ses ressources et ses compétences.
- Considérer l'être humain dans sa dimension bio - psycho - sociale et spirituelle.

¹ Dans cette charte, par « personne » nous entendons également le couple et son entourage.

Nos compétences

Nous mettons au service de notre engagement nos formations dans le domaine de la santé et/ou de la théologie. Nos connaissances et compétences en relation d'aide et en psychologie s'enrichissent sans cesse au travers de formations diverses (HES, université ou autres) et de supervisions.

Notre éthique de travail

- Nous assurons un cadre de confidentialité et de non-jugement de la personne.
- Nous établissons avec la personne un espace de sécurité, base de la confiance et de la relation.
- Nous accompagnons la personne selon son rythme, ses priorités et favorisons son droit à s'auto-déterminer.
- Nous sommes conscients de nos compétences comme de nos limites et nous en tenons compte.
- En accord avec l'accompagné, nous collaborons si besoin avec d'autres professionnels (médecins, psychiatres, psychologues, organismes sociaux, etc.).
- Nous bénéficions de supervisions régulières, tant en groupe qu'individuellement.

L'engagement souhaité de la personne accompagnée

- Une implication personnelle est souhaitable pour bénéficier au mieux des entretiens.
- La personne accompagnée vient régulièrement aux entretiens et informe en cas d'empêchement.
- Elle s'engage à payer ses entretiens selon ce qui a été convenu avec l'accompagnant.

Fin du suivi

De part et d'autre, l'accompagné et l'accompagnant ont la liberté de mettre un terme au suivi à tout moment, de préférence après échange à ce sujet.

Cette charte a été créée en commun entre l'équipe travaillant à la Barque et le comité en mai 2020, validée par le conseil de La Barque le 24 juin 2020.

C'est avec espérance que nous désirons poursuivre le travail de la Barque.